

## **Présentation du conseiller provincial en apiculture** par Nicolas Tremblay agr.

Au cours des lignes qui suivent, je ferai un survol rapide de mes expériences de travail en apiculture, par la suite je vous exposerai les objectifs du poste de conseiller et le travail que j'ai accomplis jusqu'à maintenant.

Dans les dernières années, j'ai développé une solide passion pour l'apiculture. Mes premières expériences se sont déroulées en 2003, chez Promiel en tant qu'aide-apiculteur. Ce premier emploi m'a permis d'apprendre grandement en effectuant de l'observation, en aidant les apiculteurs et en leur posant de nombreuses questions.

Par la suite, j'ai travaillé pour les Ruchers D.J-F. Où j'ai pu effectuer le travail d'apiculteur. En effet, j'étais responsable entre autres des traitements antiparasitaires et de l'alimentation des nucléis. J'ai également à cet endroit fait diverses analyses comme du dépistage par des lavages à l'alcool et des décomptes de varroas sur papier collant. J'ai également effectué des tests de Pettis pour déterminer la résistance à l'Apistan de certaines colonies. En travaillant pour ces producteurs, j'ai pu prendre contact avec divers intervenants, du MAPAQ et me familiariser avec les interventions qu'ils font chez les producteurs.

L'année suivante, je fus engagé au CRSAD, à Deschambault, comme assistant de recherche en apiculture. Sous la supervision de M. Émile Houle et M. Pierre Giovenazzo, j'ai participé aux recherches en travaillant avec l'équipe apicole dans les ruchers. J'ai réalisé certaines analyses et recueilli des résultats.

Par intérêt personnel, j'ai assisté au congrès de la fédération des apiculteurs en 2004 et au dernier Conseil Canadien du Miel à Québec.

Aujourd'hui je suis fier d'être le conseiller provincial en apiculture. Basé au Centre de Recherche en Santé Animale de Deschambault (CRSAD), c'est avec un grand bonheur et un désir du travail bien fait que je poursuis cette première saison.

La nouvelle entente sur les services conseils de l'UPA et du MAPAQ stipule que les services conseils en agriculture ne peuvent plus être gratuits. Par contre il existe un programme d'appui aux entreprises agricoles. Qui est administré par le Réseau agriconseils de chaque régions et qui vous de profiter d'une aide financière d'au moins 50% sur mes services. Ainsi, selon la région concernée et le type de service, la part du producteur correspondra de 25 à 50% du montant total de la facture.

Mon mandat est d'offrir mes services à l'ensemble des apiculteurs du Québec. Je souhaite également unifier le travail des divers intervenants du milieu en participant à leurs activités dans le but de favoriser le transfert de l'information aux producteurs. Je dois donc prendre en main le service conseil. Pour ce faire, j'offrirai des services individuels en répondant aux interrogations des producteurs au téléphone et en me

déplaçant chez eux afin de déterminer leurs réels besoins. J'organiserai aussi des services collectifs par des journées d'information et d'échange et des activités de formations.

Au cours des dernières semaines, je suis allé passer une journée avec six producteurs, individuellement. Pour cerner leurs besoins et monter progressivement mon offre de services. Voici une liste rapide des idées que j'ai pu recueillir.

Entre autres on m'a suggéré :

- D'effectuer du dépistage et de mettre en place une méthode plus rapide d'évaluation des ruchers.

- De réaliser des tests de résistance des varroas aux traitements.

- D'offrir un soutien dans le traitement des maladies suite à la visite du vétérinaire.

- De trouver des moyens de maximiser la production de miel des ruches.

- D'éclaircir les différentes causes de mortalité suite à l'hivernement.

- D'effectuer, chez les producteurs désireux de recevoir ce service, des visites mensuelles afin de soutenir la bonne gestion des ruchers.

- De réaliser des journées de formations sur la détection des maladies, ou autres sujets, pour les employés d'une ou plusieurs entreprises.

- De soutenir le démarrage de nouvelles entreprises et le transfert vers un nouveau propriétaire de celles déjà existantes.

- Et de recueillir de l'information sur les nouveaux traitements et technologies provenant de l'extérieur de la province et à l'international. Afin de la vulgariser et de la partager avec l'ensemble des producteurs via la revue l'Abeille et les visites que j'effectuerais.

Pour l'instant, je consacrerai le reste de la saison à effectuer du dépistage chez les producteurs qui en ont fait la demande et à prendre des échantillons pour l'acariose et d'autres pour la loque. En terminant, je voudrais souligner que j'ai à cœur la réussite et le développement de notre industrie apicole. Je souhaite donc mettre à profit mes connaissances, mes contacts et toute mon énergie afin de satisfaire les besoins des apiculteurs du Québec.